

Plusieurs modèles de CVM ont été élaborés, chacun visant à servir de cadre théorique pour prédire le comportement des entreprises participant au commerce mondial⁶. Feenstra et Hanson (1996, 1997) partent du cadre de Heckscher-Ohlin mais divisent le processus de production d'un bien ou d'un service final en un certain nombre d'activités. Ces activités sont ensuite rattachées à l'emplacement où elles peuvent être exécutées de la façon la plus efficiente. Grossman et Rossi-Hansberg (2008) présentent un modèle similaire du commerce, mais s'intéressent aux tâches plutôt qu'aux activités. La différence entre activités et tâches est avant tout une question d'agrégation. Ainsi, une activité telle que les services juridiques peut être divisée en tâches distinctes comme la prestation de conseils juridiques à valeur élevée ou l'exécution de tâches administratives de moindre valeur⁷. La conséquence qui en découle est que les tâches plus routinières peuvent être délocalisées à l'étranger, tandis que les tâches à valeur élevée demeureront au pays. Une différence supplémentaire entre les modèles de Feenstra et Hanson et de Grossman et Rossi-Hansberg a trait au rôle de l'entreprise elle-même. Dans le premier cas, le commerce est censé se dérouler sans lien de dépendance (c'est-à-dire que l'on recourt à l'impartition), tandis que dans le second cas, il peut être assimilé à une transaction au sein de l'entreprise (c'est-à-dire qu'il fait intervenir la délocalisation). Antras (2003, 2005) proposent un lien important entre les deux en améliorant notre compréhension de la façon dont les entreprises choisissent la localisation des diverses activités et décident si elles exerceront ou non un contrôle direct sur celles-ci (c'est-à-dire la décision d'exécuter l'activité au sein de l'entreprise ou de la confier à une entreprise de l'extérieur). Bien que ces modèles s'appuient principalement sur le cadre de H-O, Baldwin (2011) intègre le commerce des tâches dans le cadre de

géographie économique de la nouvelle théorie du commerce élaborée par Krugman et examine comment cela cadre avec la place qu'occupe le Canada en Amérique du Nord.

Ainsi, alors que certains font valoir qu'avec la montée des chaînes de valeur mondiales, l'avantage comparatif n'est plus pertinent, il est clair que, comme pour les innovations antérieures, chaque nouvelle théorie part de la précédente plutôt que de la remplacer. La structure moderne du commerce appuie cette affirmation. Comme on pourrait s'y attendre dans les modèles classiques, le Canada exporte des ressources et des produits à base de ressources parce qu'il a une importante « dotation » en ressources naturelles comme le pétrole, le gaz naturel, les minéraux et les produits forestiers, et il possède des terres et de l'eau pour produire des denrées agricoles. À l'opposé, les pays où il y a abondance de main-d'œuvre peu coûteuse exportent généralement des produits à coefficient élevé de main-d'œuvre. Le déplacement graduel de la production des biens à coefficient élevé de main-d'œuvre (p. ex. textiles, vêtements et jouets) des économies avancées tels que les États-Unis vers des économies comme Hong Kong, puis vers des économies en développement comme la Chine et, progressivement, vers des économies en émergence de l'Asie du Sud-Est, semble valider la prédiction de la théorie classique du commerce. L'agglomération des industries telle que prédite par la nouvelle théorie du commerce s'observe, par exemple dans le secteur de l'automobile du Sud de l'Ontario, le secteur de l'aérospatiale dans la région de Montréal et les grappes industrielles similaires au Canada et ailleurs dans le monde. Cette vision est elle-même enrichie par la 'nouvelle' nouvelle théorie du commerce qui peut expliquer les différences observables dans la réussite des entreprises au sein d'une industrie et pourquoi certaines entreprises prospèrent dans certaines industries en dépit des probabilités et peuvent

6 Bien que dans le courant économique orthodoxe, l'expression « chaînes de valeur mondiales » soit rarement employée, les notions de *délocalisation*, *d'impartition*, de *commerce des tâches*, etc. sont considérées, aux fins du présent article, comme pertinentes à la rubrique des CVM.

7 Cet article spécial emploie le terme *activités*. La distinction entre *tâches* et *activités* est importante, mais elle déborde du cadre de cet article.